



Complément électronique de l'Info-Mak

---

## eMak : Complément électronique de l'Info-Mak

L'Info-Mak prend un virage vert en publiant une partie de son contenu dans un complément électronique que vous pourrez consulter sur le site Web de la Ville de Macamic dans la section « Publications ».

En plus de permettre une économie importante de papier, l'eMak permettra également de diminuer les frais d'impression tout en permettant de publier plus de textes qui nous sont soumis.

Dans ce tout nouveau média, vous retrouverez, entre autres, les textes généralement inclus dans la « Rubrique informative » de l'Info-Mak.

La prochaine parution de l'eMak sortira le 8 février 2018, **la date limite pour apporter vos textes est le 12 janvier 2018**; veuillez les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : [journalvillemacamic@hotmail.com](mailto:journalvillemacamic@hotmail.com).

**Veillez prendre note que les textes publiés dans l'eMak ne sont pas soumis à une correction systématique de la part de notre équipe; les textes sont généralement publiés tels qu'ils nous ont été soumis.**

### Sommaire

Chronique verte de la MRC d'Abitibi-Ouest (novembre 2017) .....	3
Chronique verte de la MRC d'Abitibi-Ouest (décembre 2017).....	4
Votre caisse vous informe.....	5
Santé Canada - Acétaminophène .....	6

# CHRONIQUE VERTE



VOLUME 8, NUMÉRO 10 Novembre 2017



## DÉCISION ÉCLAIRÉE !

Les lampes fluocompactes ont fait leur apparition sur le marché il y a quelques années. Ces lampes consomment jusqu'à 75 % moins d'énergie et durent jusqu'à dix fois plus longtemps que les ampoules traditionnelles à incandescence. Pas surprenant qu'aujourd'hui, elles se retrouvent dans la majorité des foyers.

Ces lampes, tout comme les tubes fluorescents, font partie de la grande famille des lampes au mercure. Et comme leur nom le dit, elles contiennent du mercure. Elles doivent donc être manipulées avec soin et éliminées de façon sécuritaire.

### Les lampes au mercure

Sachez qu'à la fin de leur vie utile, les lampes au mercure doivent être considérées comme des déchets domestiques dangereux, tout comme la peinture et les piles.

Source : RecycFluo

### Où disposer de ces lampes

Les lampes fluocompactes, les tubes fluorescents et toutes autres lampes contenant du mercure peuvent être apportées à :

**L'écocentre de la MRC d'Abitibi-Ouest**  
15, boulevard Industriel, La Sarre

### Conseil utile

Pour vos lampes fluocompactes, il est recommandé de les mettre dans un sac de plastique et de bien le fermer afin de les apporter au point de dépôt. Ceci permet d'éviter la contamination en cas de bris.

### Saviez-vous que...

Les lampes au mercure sont recyclées dans une proportion allant jusqu'à 98 % ?

## LES TYPES DE LAMPES AU MERCURE ACCEPTÉS À L'ÉCOCENTRE

### Les tubes fluorescents

Comprend toutes formes de tubes, longueurs, diamètres et puissances.

### Les lampes fluocompactes

Comprend toutes les lampes destinées à remplacer les ampoules traditionnelles de taille similaire.

### Les lampes à décharge à haute intensité (DHI), à usage spécial et autres

Pour en savoir plus sur cette catégorie, consultez le site [www.recycflu.ca](http://www.recycflu.ca).



**Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)**

15, boulevard Industriel, La Sarre  
☎ 819 333-2807



**Des questions?**

Écrivez-nous :  
bottinvert@mrcao.qc.ca

**MRC d'Abitibi-Ouest**

11, 5<sup>e</sup> Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca

# CHRONIQUE VERTE



VOLUME 8, NUMÉRO 11 DÉCEMBRE 2017



## MON BEAU SAPIN

Mon beau sapin, roi des forêts... lequel choisir... naturel ou artificiel ? Sachez que les deux ont des points positifs et négatifs. Cependant, il semble que le sapin naturel aurait moins d'impact sur notre environnement.

### Le sapin naturel

Il faut tout au plus une quinzaine d'années afin de produire un sapin naturel. Au cours de sa croissance, le sapin, comme tous les arbres, produit de l'oxygène, séquestre du carbone et contribue à la réduction des gaz à effet de serre. Le Québec compte plusieurs producteurs de sapins, dont quelques-uns sont présents dans la région. Après son utilisation, le sapin peut être apporté à l'écocentre où il sera valorisé.

En revanche, la transformation du sapin en compost, paillis ou combustible, fera en sorte de libérer le carbone. Mentionnons également que plusieurs producteurs de sapins utilisent des engrais chimiques et des pesticides.

### Le sapin artificiel

Le sapin artificiel est fait de plastique (PVC) et de métal. Sa fabrication nécessite des combustibles fossiles non renouvelables, principalement du pétrole. Ce type de sapin est généralement produit en Asie. La pollution générée par cette production est non seulement liée à leur fabrication, mais aussi à leur transport. En fin de vie, le sapin artificiel n'est pas recyclable.

Bien entreposé, un arbre artificiel peut durer plusieurs années. Toutefois, une étude menée par la firme québécoise Ellipsos précise qu'en moyenne, un sapin artificiel conservé 6 ans aura une empreinte carbone 3 fois plus lourde que le sapin naturel en termes de changements climatiques et d'appauvrissement des ressources naturelles. Il vous faudra garder votre arbre artificiel plus de 20 ans pour qu'il l'emporte sur le sapin naturel.

## HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

CENTRE DE  
VALORISATION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES  
(CVMR) ET ÉCOCENTRE

### FERMÉS

Du 23 au 26 décembre 2017  
ainsi que  
du 30 décembre 2017 au  
2 janvier 2018  
inclusivement.

*Nous vous souhaitons  
un très joyeux Noël  
écoresponsable!*



Sources : <https://fr.davidsuzuki.org>  
<https://equiterre.org>



Chronique verte de la  
MRC d'Abitibi-Ouest

Écocentre et Centre de valorisation des  
matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre  
☎ 819 333-2807



Des questions?

Écrivez-nous :  
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5<sup>e</sup> Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca

# VOTRE CAISSE VOUS INFORME

## Capsule AVANTAGES



AVANTAGES EXCLUSIFS  
AUX MEMBRES



Vous êtes passionné de hockey? Participez à notre concours «**Un match des Canadiens avec 3 amis en mode VIP**» et courez la chance de vivre une expérience inoubliable !



Pour plus d'informations sur ce concours et les toutes les offres exclusives offertes aux membres :  
[www.desjardins.com/avantages](http://www.desjardins.com/avantages)

### L'Opération Nez rouge : un classique du temps des Fêtes!

Desjardins est fier d'être commanditaire provincial de l'Opération Nez rouge depuis 34 ans.

- Téléchargez l'application mobile Nez rouge
- Appelez l'Opération Nez Rouge  
1 866-DESJARDINS
- Sur le territoire d'Abitibi-Ouest les, 1-2-8-9-15-16-17 et 22 décembre 2017

### Congés fériés de la période des Fêtes

En raison des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, nos bureaux seront fermés :

**Lundi 25 décembre & mardi 26 décembre 2017 et lundi 1<sup>er</sup> janvier & mardi 2 janvier 2018**

*Nos guichets automatiques et le service Accès D sont disponibles 24/24 heures, 7/7 jours.*



*Recevez nos meilleurs vœux du temps des Fêtes !  
En espérant que vous profiterez de ce temps d'arrêt pour vous offrir du repos  
et d'agréables moments entourés de vos proches.*

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS  
A SES AVANTAGES!  
[www.desjardins.com/avantages](http://www.desjardins.com/avantages)



**Desjardins**  
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Réalisons  ensemble



Santé  
Canada

## Saviez-vous que certains médicaments comme l'acétaminophène peuvent endommager le foie s'ils sont mal utilisés?

Ceci est d'autant plus vrai pour les enfants, car la dose d'acétaminophène qui est appropriée dépend de son âge et de son poids.



Ne donnez **jamais** à votre enfant :

- un produit pour adulte si l'enfant a moins de 12 ans
- plus que la dose recommandée par période de 24 heures
- plusieurs médicaments qui contiennent de l'acétaminophène en même temps, par exemple :
  - un médicament contre la douleur
  - un médicament contre le rhume et la grippe

Découvrez comment l'acétaminophène peut être donné aux enfants en toute sécurité en consultant le tableau des doses

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-et-appareils-medicaux/acetaminophene-et-les-enfants.html>.

**Jean-Christophe Senosier**  
Directeur régional  
Direction des communications et des affaires publiques  
Santé Canada / Agence de la santé publique du Canada - région  
du Québec  
[www.santecanada.gc.ca](http://www.santecanada.gc.ca) / [www.aspc.gc.ca](http://www.aspc.gc.ca)